

Taux des crédits aux particuliers en Polynésie française au 4^e trimestre 2018

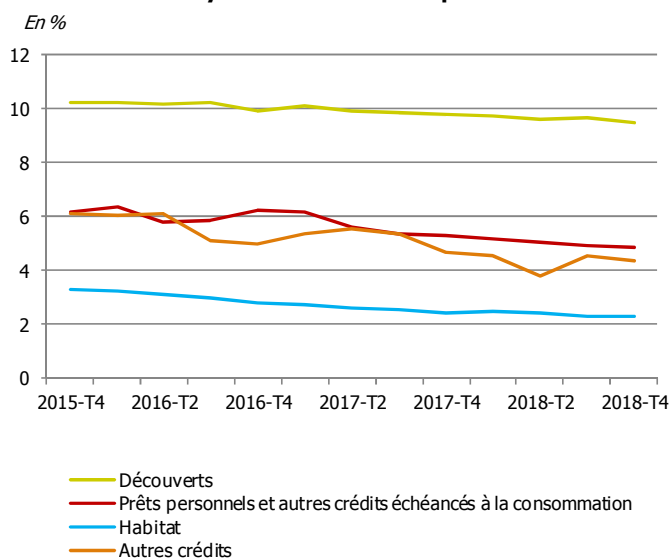
Au quatrième trimestre 2018, les taux des crédits aux particuliers s'affichent en retrait, tant sur le trimestre que sur l'année. Le taux moyen du découvert recule de 21 points de base (pb) sur trois mois et demeure en dessous des niveaux constatés depuis 5 ans. Le repli du coût des prêts personnels (-7 pb) et du crédit immobilier (-2 pb) marque le pas. Les taux atteignent leur point bas historique.

L'écart entre les taux pratiqués en Polynésie française et en France métropolitaine se réduit pour les découverts (+349 pb, après +382 pb le trimestre précédent) et, dans une moindre mesure, pour les prêts personnels (+114 pb, après +127 pb auparavant). En revanche, il demeure stable pour les crédits à l'habitat (+76 pb).

Les conditions débitrices en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie demeurent relativement proches. Hormis pour les découverts et les autres crédits, les taux polynésiens sont supérieurs aux taux calédoniens.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

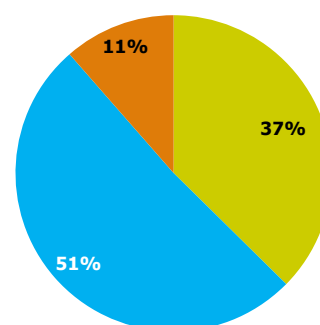
Taux moyens des crédits aux particuliers



Source : IEOM

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers

(sur un an, hors découverts)



■ Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation
■ Habitat
■ Autres crédits

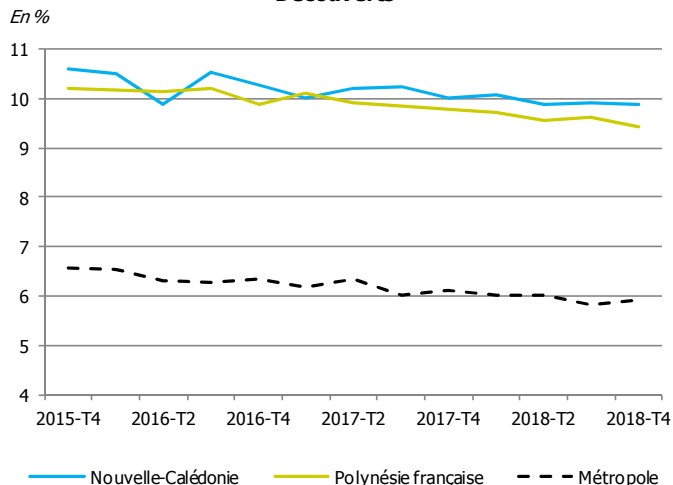
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %							Variations	
		2017-T4	2018-T1	2018-T2	2018-T3	2018-T4	1 an	1 trim
Polynésie française	Découverts	9,79	9,72	9,56	9,63	9,42	-0,36	-0,21
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	5,30	5,16	5,05	4,90	4,83	-0,47	-0,07
	Habitat	2,41	2,45	2,39	2,29	2,27	-0,14	-0,02
	Autres crédits	4,64	4,50	3,75	4,52	4,31	-0,33	-0,20
Métropole	Découverts	6,12	6,03	6,01	5,81	5,93	-0,19	0,12
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,77	3,94	3,81	3,63	3,69	-0,08	0,06
	Habitat	1,66	1,62	1,58	1,54	1,51	-0,15	-0,03

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

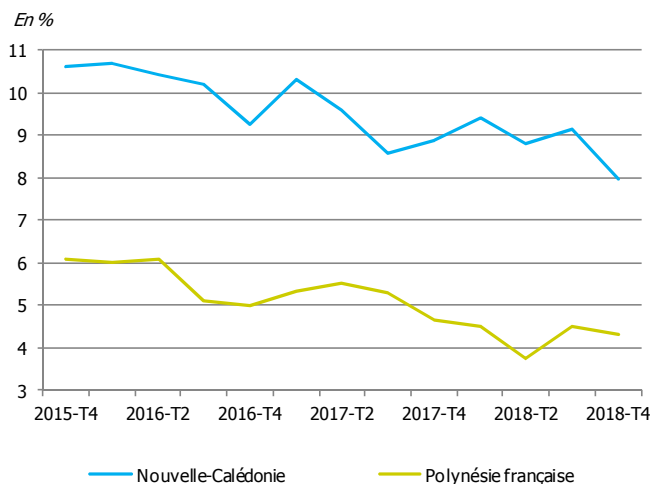
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



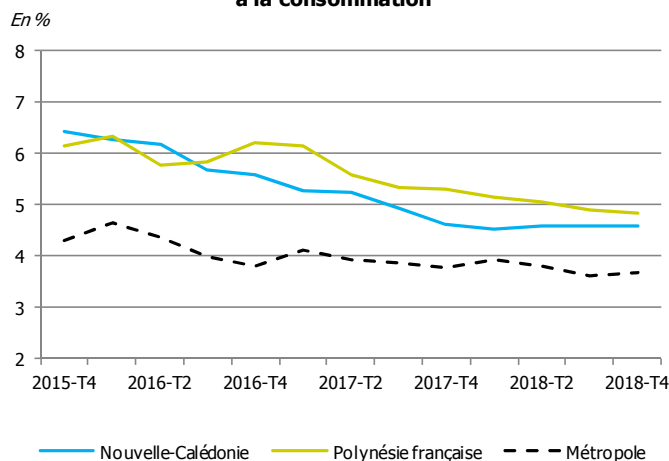
Sources : IEOM, Banque de France

Autres crédits



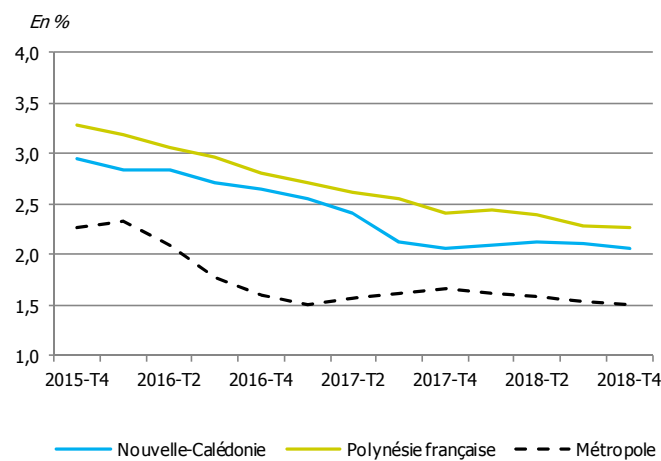
Source : IEOM

Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



Sources : IEOM, Banque de France

Habitat



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 125 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : C. PERIOU – Responsable de la rédaction : S. NATIER
Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : février 2019